

# AVIS

**Objet: Commune de Mersch – 33 forages géothermiques – Square Marie-Astrid, L-7576 Mersch.**

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté d'autorisation de Monsieur le Ministre de l'Environnement du 26 juin 2025, réf EAU-AUT-25-0278, concernant la réalisation de 33 forages géothermiques au Square Marie-Astrid à L-7576 Mersch est déposé au service technique communal (bâtiment annexe à la maison communale) à l'inspection des intéressés pendant la période du 2 juillet au 10 août 2025 inclus.

Mersch, le 2 juillet 2025

le secrétaire,

le bourgmestre,

